

DÉCENTRALISATION ET RÉPUBLIQUE DANS LA PENSÉE POLITIQUE ET JURIDIQUE DE LA III^E RÉPUBLIQUE

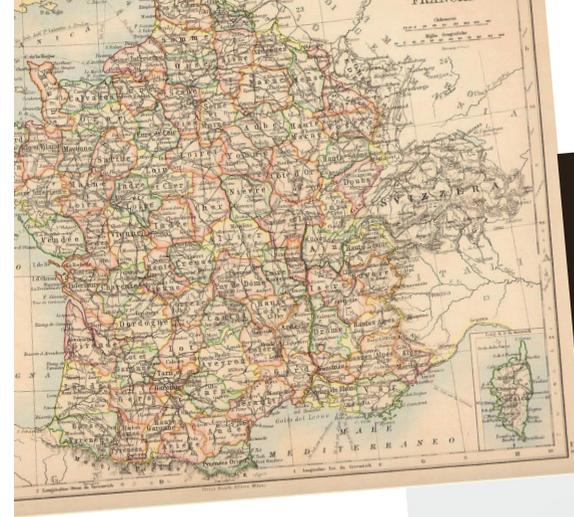
Il n'est plus question de présenter la décentralisation aux juristes, système d'administration autorisant une collectivité humaine ou un service public à s'administrer eux-mêmes dans le respect de la légalité. Tous savent ce qu'elle entend recouvrir, tous en connaissent ses formes multiples et son évolution continue. Nombreuses sont les recherches collectives qui se sont intéressées à ces différents aspects et son renouvellement incessant. Pas une loi de la décentralisation n'a pas déjà fait l'objet d'un examen singulier ou ne s'est inscrite dans une recherche systémique.

En revanche, aucune réflexion collective d'ampleur n'a eu pour objet central d'examiner la question de la décentralisation du point de vue des grands auteurs politistes et juristes de la III^e République, à qui l'on doit en partie la théorisation du droit public actuel.

Pourtant, d'une part, la décentralisation, bien qu'alors très timide, a pu être mobilisée dans une optique instrumentale, qu'il s'agisse de contester, de consolider ou de réformer la République qui s'implantait.

D'autre part, divers auteurs ont pu proposer dans leurs travaux une réflexion prospective sur la décentralisation républicaine, qui pourrait avoir anticipé celle qui s'est concrétisée depuis le tournant de 1982.

Ces questions seront éclairées et débattues au cours des trois demi-journées de travaux prévues par un panel de chercheurs de diverses spécialités (histoire du droit, droit constitutionnel, droit administratif, droit des finances publiques, science politique...).



COLLOQUE

DÉCENTRALISATION
ET RÉPUBLIQUE
DANS LA PENSÉE JURIDIQUE ET
POLITIQUE DE LA TROISIÈME
RÉPUBLIQUE

13 ET 14
JUN 2024

Università di Corsica,
Pasquale Paoli

Faculté de droit et de science politique,
Corte

Bâtiment Jean-Yves Coppolani,
Salle DSP 201

Organisé avec le soutien de l'Equipe méditerranéenne de recherche juridique (EMRJ), du Centre Innovation et Droit (CID) et du Groupement de recherche sur l'Administration locale en Europe (GIS-GRALE).

Sous la direction de Ludovic de Thy et Nathalie Droin

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Jeanne LALEURE-LUGREZI
Équipe méditerranéenne de
recherche juridique (UR 7311)

Bâtiment Dr. Edmond Simeoni
22 Avenue Jean Nicoli, BP 52
20250 CORTE

04.20.20.22.14
laleure@univ-corse.fr

PROGRAMME



Jeudi 13 Juin

- 09h30** Accueil des participants
10h00 Allocutions d'ouverture :
- **Dominique Federici**, Président de l'Université di Corsica
- **Perrine Dumas**, Directrice de l'UFR droit et science politique
- **André Giudicelli**, Directeur de l'Équipe méditerranéenne de la recherche juridique (EMRJ)

Présidence de séance : Nathalie Droin, Maître de conférences HDR en droit public, Université de Bourgogne

PRÉLIMINAIRE

- 10h30** **Thérèse Carvalho** (Professeur en Histoire du droit, Université de Nantes) : « Décentraliser avant la République : des lois de la monarchie de Juillet au programme de Nancy »

I. LA DÉCENTRALISATION « INSTRUMENTALISÉE »

1ÈRE PARTIE : UNE INSTRUMENTALISATION CONSERVATRICE

- 10h55** **Wanda Mastor** (Professeure de droit public, Université de Corse) : « Des libertés nécessaires à la centralisation du pouvoir. Thiers contre les libertés locales ? »
11h20 **Florence Crouzatier-Durand** (Professeure de droit public, Université de Nice) : « Charles Maurras (1858-1952), La décentralisation, une vertu de la monarchie ? »

11h45/12h15 débats avec la salle

DÉJEUNER

2ÈME PARTIE : UNE INSTRUMENTALISATION RÉFORMATRICE

Présidence de séance : Wanda Mastor (Professeure de droit public, Université de Corse)

- 13h45** **Virginie Donier** (Professeure de droit public, Université de Toulon) : « La doctrine solidariste de Léon Bourgeois et la question de la décentralisation »
14h10 **Nathalie Droin** (Maître de conférences HDR en droit public, Université de Bourgogne) : « La décentralisation, rouage essentiel de la mise en œuvre du socialisme municipal »
14h35 **Shoji Harada** (Maître de conférences en droit public, Université Paul Valéry Montpellier III) : « L'asile départemental d'aliénés, figure atypique du service public d'assistance sous la Troisième République »

15h00/15h30 débats avec la salle

PAUSE

3ÈME PARTIE : UNE INSTRUMENTALISATION « RAISONNÉE » ?

- 15h45** **Nicolas Kada** (Professeur de droit public, Université de Grenoble Alpes) : « Le triptyque « Liberté, égalité, fraternité » à l'épreuve de la pensée décentralisatrice de la 3^{ème} République »
16h10 **Ludovic de Thy** (Maître de conférences en droit public, Université de Corse) : « L'appréhension par la doctrine de la représentation des collectivités au Sénat de la III^e (le « Grand conseil des communes françaises » suivant la formule de Gambetta) »
16h35 **Matthieu Houser** (Maître de conférences HDR en droit public, Université de Franche-Comté) : « L'indifférence de la doctrine financière face à la décentralisation »

17h00/17h30 débats avec la salle

FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DINER

Vendredi 14 Juin

- 8h30** Accueil des participants

II. LA DÉCENTRALISATION « IMAGINÉE »

Présidence de séance : Perrine Dumas, Directrice de l'UFR droit et science politique

- 09h00** **Aurore Granero** (Maître de conférences HDR en droit public, Université de Bourgogne) : « Autres regards sur la décentralisation sous la III^{ème} République, les communautés territoriales dans l'œuvre de L. Michoud »
09h25 **Pierre-Antoine Tomasi** (Enseignant-chercheur contractuel, Université de Corse) : « Relecture de l'œuvre de Léon Duguit sur la décentralisation »
09h50 **Jean-François Brisson**, (Professeur de droit public, Université de Bordeaux) : « Henry Berthelemy, un libéral localiste ? »

10h15/10h45 débats avec la salle

PAUSE

- 11h00** **André Fazi** (Maître de conférences en science politique, Université de Corse) : « Paul Deschanel : un décentralisateur iconoclaste ? »
11h25 **Bertrand Faure** (Professeur de droit public, Université de Nantes) : « Carré de Malberg et le droit des collectivités territoriales »
11h50 **Vincent Sempastous** (Maître de conférences en droit public, Université de Corse) : « Edgard Allix, pour une appréhension des finances locales en faveur de l'autonomie ? »

12h15/12h45 débats avec la salle

FIN DU COLLOQUE DÉJEUNER